



La Dordogne est le département comptant le plus de communes opposées à Linky

[A LA UNE](#) / [ECONOMIE](#) / [ÉNERGIE](#) / Publié le 21/04/2016 . Mis à jour à 15h20 par Thomas Mankowski



Ces

appareils nouvelle génération doivent être déployés par ErDF d'ici 2021 ©

ILLUSTRATION ERDF

Sur les 106 communes recensées en France ayant voté une délibération s'opposant au déploiement des compteurs Linky, dix se trouvent en Dordogne

Badefols-sur-Dordogne, Saint-Capraise-de-Lalinde, Calès, Saint-Nexans, Pontours, Montpeyroux, Saint-Avit-de-Vialard, Saint-Chamassy, Ginestet et Saint-Pompon. Les conseils municipaux de ces dix communes périgourdines ont voté une délibération s'opposant au déploiement de Linky.

Ce comptage des anti-compteurs fait de la Dordogne le département recensant le plus de communes s'étant publiquement positionnées contre l'installation, sur leurs territoires respectifs, de la [nouvelle génération d'appareils déployés par ErDF d'ici 2021](#).

Constatant que les maires étaient extrêmement sollicités par leurs administrés au sujet de Linky, le Syndicat départemental d'énergies les a conviés, ce jeudi, à une **réunion**

d'information à Périgueux portant sur le volet juridique. 260 élus y ont pris part.

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) la co-animait. Son directeur adjoint y a présenté une étude juridique. Selon leurs auteurs, ces délibérations ne tiennent pas sur le terrain judiciaire pour empêcher le déploiement des compteurs.